

# Le poids du dispositif C2i2e en France : condition d'usages TICE ou injonction paradoxale?

Dominique Bessières

Université de Reims Champagne-Ardenne, [dominique.bessieres@univ-reims.fr](mailto:dominique.bessieres@univ-reims.fr)

## Résumé

Les volets professionnels, éducatifs ou sociaux en matière de recherche sur les TIC progressent. Ils sont reconnus comme supports de compétitivité au niveau européen. L'enjeu, et notre originalité, sont de s'interroger sur une sociologie de l'appropriation professionnelle des TICE, comme point de convergence d'enjeux organisationnels macrosociaux et microsociaux pour le développement professionnel de la condition enseignante. Le modèle des entreprises intègre progressivement les Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM)<sup>1</sup> et les universités françaises. En ce sens, les TICE fonctionnent comme un support de communication indirect de modernisation managériale auprès des personnels formateurs qu'il faut caractériser. Les dispositifs (techniques, organisationnels) sont de fait des outils de management, c'est-à-dire de gestion des hommes et de coordination. Le dispositif C2i niveau 2 « enseignant » correspond à cette logique à maints égards. Le développement des usages professionnels des technologies est lié aux identités professionnelles et aux changements d'organisation du travail. L'impact des dispositifs instrumentés sur les modes de travail des organisations éducatives interroge les enjeux technologiques et managériaux en termes d'injonction paradoxale. Or, ces évolutions doivent être assumées par les individus et aujourd'hui par les universités autorisées.

## Mots clés

TICE, politique publique, usage, injonction paradoxale, identité professionnelle

## 1. INTRODUCTION

Depuis ses débuts, la politique publique des TIC figure un levier de modernisation d'un État français voulu exemplaire (Tronc, 1999). Ses objectifs managériaux sont l'assouplissement, le décloisonnement (vertical et horizontal) et l'efficacité, concomitamment au développement de la nouvelle gestion publique (new public management) qui vise la performance (output) et non plus les ressources (input) (Finger & Ruchat, 1997). Ainsi, le Plan d'action gouvernemental pour la société de l'information (PAGSI, 1998) cherchait à combler un retard d'appropriation des TIC lié à la technologie du minitel en France face à celle en croissance du world wide web (Jouët, 2011). Sa 6<sup>e</sup> priorité est la formation générale aux nouvelles technologies. Puis, les politiques publiques européennes (processus de Bologne, 1999; objectifs de Lisbonne, 2000) ambitionnent l'économie de la connaissance (Bouillon et al., 2005) où l'enseignement supérieur est perçu comme un support pour une qualité concurrentielle et une compétitivité du pays. La promesse des TICE (technologies de

1 Ils sont chargés de former les futurs enseignants du secondaire en école, collège et lycée.

l'information et de la communication pour l'enseignement) est celle d'une performance pour accroître des connaissances disciplinaires avec des outils communs au monde du travail, une meilleure insertion professionnelle des étudiants, et d'accompagner la massification de l'enseignement supérieur avec des plateformes numériques (Ben Youssef & Rallet, 2009). Ceci impacte les TIC dans le développement professionnel de la condition enseignante. Cependant, les usages pédagogiques du numérique dans les universités restent en deçà des attentes institutionnelles et politiques (Heutte, Lameul, & Bertrand, 2010).

Après les équipements techniques, les appels à recherche publics français pointent les usages (Ben Youssef & Rallet, 2009), les volets professionnels, éducatifs ou sociaux. Dans cette perspective, nous cherchons à appréhender une sociologie de l'appropriation professionnelle des TICE (Bessières, 2012) à la convergence d'enjeux organisationnels macrosociaux (politique publique) et microsociaux (appropriation), au regard du C2i2e (Certificat informatique et Internet de niveau 2 « enseignant ») institué par une circulaire du 2 mars 2004, généralisé à partir de la rentrée 2006 pour la formation des maîtres en IUFM (Institut universitaire de formation des maîtres). Enfin, depuis 2 arrêtés de 2010, il y a une obligation pour les fonctionnaires stagiaires d'obtenir la certification et les universités doivent être autorisées à délivrer le certificat (55 en septembre 2011). Le C2i2e est un dispositif de certification validant l'utilisation professionnelle des TIC pour l'éducation en termes de compétences<sup>2</sup> (cf. annexe II de l'arrêté du 14 décembre 2010 : « *Cette certification repose sur la validation de compétences attestant de la maîtrise effective de gestes professionnels accomplis en situations concrètes avec une situation réelle d'enseignement ou de formation en face-à-face mise en œuvre par le candidat* »). Cet accroissement d'injonctions de développement des usages instrumentés s'avère difficile, voire paradoxal, il implique d'appréhender les discours d'acteurs, pour aborder les conditions de développement des usages technologiques et conclure sur une appréhension sociologique.

## 2. Méthodologie de recherche

Le C2i2e illustre une volonté ministérielle de développer dans le temps les technologies numériques en milieu scolaire. Cette certification des compétences en TIC pour les futurs enseignants se développe en France depuis peu graduellement. Notre méthodologie d'étude de ce dispositif repose sur une première enquête nationale quantitative par questionnaires auprès des formateurs<sup>3</sup> (Assude, Bessières, Combrouze, & Loisy, 2010), puis des entretiens<sup>4</sup> pour le recueil de discours sur les pratiques TICE dans les lieux de formation et d'enseignement. Cette recherche sert d'ancrage à une autre, en cours, qualitative<sup>5</sup> auprès des universités nouvellement autorisées à délivrer le C2i2e en 2012 pour le ministère de l'Éducation nationale qui souhaite avoir une vision des conditions de déploiement hétérogènes sur le territoire<sup>6</sup> et tenter de mesurer comment ont été appropriées ces injonctions nationales localement.

2 <http://www.c2i.education.fr/spip.php?article87>

3 26 IUFM/699 réponses entre décembre 2005 et février 2006.

4 5 entretiens réalisés par l'auteur entre février et septembre 2008 auprès de formateurs, responsables et directeurs TICE des IUFM de Paris et du Nord-Pas-de-Calais, du ministère de l'Éducation nationale.

5 18 entretiens réalisés en mars-juin 2012 des correspondants C2i2e, des responsables institutionnels, des enseignants dans 6 universités sélectionnées.

6 Cf. Étude de la mise en place de la C2i2e dans la formation professionnelle des enseignants dans les universités françaises, Bessières et al. (2013) <[ticeducation.org/papers/download/77](http://ticeducation.org/papers/download/77)>.

Au travers des discours d'acteurs ainsi recueillis, on a accès aux conditions d'appropriation progressive tenant compte de pratiques antérieures. L'appréhension théorique des représentations sociales (Moscovici, 2003) permet un lien entre les discours et les actions concernant les TIC mises en œuvre et leurs implications professionnelles actuelles et futures tant sur leur métier que sur leurs conditions de développement.

### 3. Discussion des résultats : conditions des usages

Vingt ans d'équipements TICE, en Europe et en France<sup>7</sup>, n'aboutissent pas à des changements de pratique forts et de nouveaux usages de formation généralisés, mais plutôt relativement modestes au regard des ambitions du C2i2e (Bessières, 2012).

#### 3.1. Une modestie des usages

Nos premières enquêtes montrent que le dispositif très majoritaire est le courrier électronique, puis la liste de diffusion (35 %), suivi par l'utilisation d'une plateforme de formation à distance. La visioconférence est anecdotique. « *Avec la formation à distance, on passe à une pédagogie Toyota par rapport à la pédagogie taylorienne* ». Derrière cette remarque, en référence aux entreprises, issue d'un de nos entretiens, on mesure qu'il s'agit de passer d'une logique cloisonnée bureaucratique hiérarchique à une logique d'adaptation souple recherchant l'innovation et l'action collective. Nous avons constaté des effets immédiats d'entraînement des acteurs interrogés, des changements des pratiques TICE notables : « *Avec le C2i2e, on inverse la logique. Les collègues disciplinaires ont pris en main... Il se passe des choses au niveau des pratiques* ». Mais notre enquête quantitative auprès des formateurs montre certains freins au développement des usages, le principal repose dans les difficultés techniques et logistiques, mais aussi significativement l'absence de formation adaptée et la méconnaissance des possibilités d'intégration en situation pédagogique.

Les premières analyses autour d'Internet chez des professionnels d'entreprises ont montré une diffusion à la fois large et modeste de nouveaux usages TIC (Boulier & Charlier, 1997). Une telle structuration semble encore présente aujourd'hui chez les acteurs de la formation concernés plus tardivement que les organisations privées. La généralisation souhaitée d'une organisation de travail TICE des discours publics n'est pas atteinte (Barats, 2009), confirmant dans le temps le constat ancien d'un *hiatus* entre ces discours et la réalité du travail enseignant, notamment dans une visée collaborative (Baron & Bruillard, 1996), entre l'injonction technologique et les pratiques. Diversité des usages, inégalités, « fractures numériques » sont attestées dans l'enseignement supérieur (Ben Youssef & Hadhri, 2009; Ben Youssef & Rallet, 2009).

#### 3.2 La temporalité pour des usages

À cela, notre enquête de 2012 ajoute d'une certaine façon que l'État, devant de cette lenteur des évolutions des pratiques, désormais vise à changer la professionnalité pour les nouveaux enseignants par les nouvelles modalités d'autorisation des universités à délivrer le C2i2e devenu obligatoire pour une titularisation des nouveaux enseignants du secondaire. Le certificat correspond en moyenne à une trentaine d'heures de travail pour les étudiants. Les répondants vont dans le sens d'une généralisation des usages du numérique : beaucoup d'enseignants utilisaient les technologies numériques avant le C2i2e qui peut contraindre davantage de personnes à s'y impliquer. Pour la majorité, le C2i2e constitue un levier institutionnel d'une dynamique

<sup>7</sup> Pour la France, on pourrait même remonter au Plan informatique pour tous de 1985, cf. Drot-Delange et al., 2012.

autour de l'approche par compétences et non plus seulement disciplinaire. « *Toute l'opération de maîtrise, longue et douloureuse, s'est accompagnée chez nous d'une absence de réflexion sur la pédagogie, comme c'est la discipline qui compte* » suivant un de nos enquêtés. Mais ils soulignent également que ce dispositif doit se construire dans le temps de la réflexion et en accord avec les différents types de formations dispensées au sein des composantes de l'université. De plus, les enseignants directement impliqués par l'enseignement des TICE perçoivent le dispositif pédagogique au final comme très chronophage dans sa mise en œuvre pédagogique. On note dans les réponses la nécessité de réfléchir aux usages pédagogiques du numérique. Un répondant indique : « *à plus long terme peut-être ça peut susciter vraiment des questions de didactique et de pédagogie que les gens ne se posaient pas jusqu'ici* ». Un autre, « *ce n'est pas spécifique au C2i2e, le passage au master enseignement assuré en partie par les universitaires, doit s'accompagner d'une réflexion sur la professionnalisation* ». L'enjeu est donc bien de développer les TICE pour les futurs enseignants, car comme le décrit un répondant : « *Ça ne bouge pas suffisamment vite, c'est toujours compliqué, mais oui, on tente de former les enseignants. Maintenant on forme ceux qui veulent bien l'être, et encore une fois, autant les administratifs sont demandeurs, parce qu'ils doivent faire face quotidiennement à des problèmes techniques, autant les enseignants ont généralement leur petite façon de travailler* ».

Ces évolutions attestent un changement de paradigme d'inspiration entrepreneuriale des politiques publiques. Les TICE ont des effets importants en termes de changement organisationnel. Leur efficacité est conditionnée singulièrement par l'adoption de nouvelles formes d'enseignement, voire d'organisation à l'université (Ben Youssef & Rallet, 2009). Les dispositifs technologiques assurent souvent une fonction de médiation (c'est-à-dire les médias de communication, Balle, 2011) des enjeux managériaux et de changement organisationnel. Les certifications (C2i2e) correspondent à la notion foucauldienne du dispositif, c'est-à-dire un ensemble hétérogène de discours, d'institutions, de supports matériels, de règlements en relation les uns avec les autres (Bourdin, 2008). Elle renvoie aux notions d'usage et d'appropriation des outils à la fin des années 90 et de représentation des années 80 (Jacquinot & Monoyer, 1999). Néanmoins, actuellement, on note une reprise en main de la liberté de mise en place et d'innovation laissée aux acteurs de terrain propice à une recherche d'adhésion, singulièrement avec les procédures ministérielles d'autorisation des universités à délivrer le C2i2e. La certification validant l'utilisation professionnelle des TIC pour l'éducation et plus largement les TICE peut être analysée comme des supports de messages de modernisation managériale inspirés des entreprises : recherche de décloisonnement et d'innovation, d'un travail collectif et collaboratif. En cela, ce sont des outils de management, c'est-à-dire de gestion des hommes et de coordination.

### 3.3 Des injonctions paradoxales, cadres des usages

L'impact des TIC sur les modes de travail des IUFM et des universités renouvelle la notion d'injonction paradoxale de l'École de Palo Alto (Bateson, 1980; Winkin, 2000) avec l'obligation, plus prégnante et sous-jacente dans nos études, d'intégrer une pratique instrumentée non vraiment définie, sans situation de référence, avec des objectifs nouveaux (Bessières, 2010). Un de nos entretiens le note : « *Le tableau blanc numérique interactif est installé sans concertation ni information* ». Nous analysons une double injonction contradictoire : favoriser l'utilisation des TIC et maintenir la garantie de la liberté d'enseignement. Les mots d'ordre managériaux des technologies numériques fonctionnent comme ces injonctions, notamment parce qu'ils ne fournissent pas toujours de modèles pour organiser le travail (de Coninck, 2005). Un de nos répondants l'exprime : « *Avec le C2i2e, il y a une prise de conscience d'un mouvement qui a une prise sur l'exercice professionnel, avec des compétences qui ne sont pas faciles, qui appellent de nouveaux gestes professionnels qui ne sont pas simples* ».

*et pas stabilisés. On était moins portés sur ces enjeux, y compris dans le Ministère. On arrive à cette injonction de massification ». C'est une clé d'analyse des lenteurs du développement des usages. On peut l'exprimer ainsi : « faites ce que vous voulez, mais intégrez les TICE dans vos enseignements ». Déjà, les modalités d'organisation en 2012 enjoignent par le Ministère poursuivent cette critique sur le plan des organisations universitaires. Globalement, les dirigeants d'université interrogés en 2012 font grief d'un ajout important, représentant une contrainte pesant sur les collègues universitaires et soulignent le manque de réflexion et de préparation : « Tout le monde a été mis au pied du mur ». Tout comme les correspondants C2i2e auprès des universités dans un registre similaire : « Ce n'est pas de changer, mais d'ajouter quelque chose qui est hors maquette (des diplômes de master). C'est fait avec la mastérisation, ça fait partie du même processus et je pense que la façon dont on ressent le C2i2e est nécessairement incluse dans ce ressenti difficile, avec la position au concours, c'est un couperet pour la nomination », ou les enseignants directement impliqués : « Mais encore une fois, ce n'est pas un constat amer, c'est juste que le Ministère a une fois de plus mis la charrue avant les bœufs. Il eut fallu faire une vraie concertation, prendre le temps »... Dès lors, les attentes institutionnelles aux plans tant national que local peuvent ainsi s'avérer contradictoires ou difficiles à réaliser conjointement (Bessières, 2010).*

#### **4. Conclusion : des changements à confirmer**

Une sociologie de l'appropriation professionnelle des TICE au prisme du C2i2e est au carrefour d'enjeux organisationnels macrosociaux et microsociaux pour le développement professionnel de la condition enseignante.

Dans une perspective de sociologie des professions, le développement des usages professionnels des technologies est lié en partie aux identités professionnelles (culture, façon de faire) et implique intrinsèquement des changements dans l'organisation du travail, ce qui explique leur difficulté et leur relative lenteur (Bessières, 2010). Ainsi, nos premières enquêtes révèlent que l'obligation de valider le C2i2 pour être titularisé est perçue comme significativement favorable à l'intégration des TICE. Dans ce contexte spécifique d'organisation éducative publique, les pratiques qui se mettent en place participent d'un changement du rapport aux dispositifs en termes d'identité et de professionnalisation. L'identité professionnelle (Dubar & Tripiet, 2005) correspond à la définition du métier principal, aux éléments stables et permanents traversant les différentes fonctions remplies par une personne ou un groupe. Elle varie dans le temps et dans l'espace en fonction : de l'évolution des métiers (changements organisationnels, travail en équipe, amélioration de la qualité), de la transformation des modes de production (flexibilité, autonomisation et informatisation des procédés), des processus de qualification (ajout de responsabilités supplémentaires, changement des environnements institutionnel, technique, humain). En effet, l'usage devient social dès qu'il est possible d'en saisir les conditions sociales d'émergence parce qu'il est stabilisé. Les formateurs focalisent l'évolution de leur pratique sur les apports concrets de l'outil, à savoir en maîtriser l'usage, mais également pouvoir bénéficier de ces apports pour améliorer ses propres performances et sa pratique professionnelle.

Les temporalités pour installer ces changements de travail, d'organisation et d'identité sont irréductibles et non encore abouties (Bessières, 2012). Les technologies numériques constituent un objet de travail des organisations éducatives de l'enseignement supérieur français, notamment des IUFM et des universités. Dans cette optique, elles sont des terrains significatifs des évolutions des modes de management qui concernent notamment les organisations publiques. Dès lors, les dynamiques de changements sont ainsi en jeu dans les interrelations entre les contextes d'action et les pratiques, entre le global et le local.

Toutefois, cette année, le contrôle centralisé par le Ministère, avec une accréditation des universités à délivrer le C2i2e en fonction de cahiers des charges, sera-t-il suffisant pour pallier cette fragilité qui doit être précisée et assumée par les acteurs, d'abord les formateurs, et aujourd'hui les universités, en instillant davantage d'ordre dans le désordre pourtant propice aux innovations des pédagogies instrumentées?

## Références

- Assude, T., Bessières, D., Combrouze, D., & Loisy, C. (2010). Condition des genèses d'usages des technologies numériques dans l'éducation. *Sticef*, 17, 1-15. Repéré à [http://sticef.univ-lemans.fr/num/vol2010/01-assude/sticef\\_2010\\_assude\\_01p.pdf](http://sticef.univ-lemans.fr/num/vol2010/01-assude/sticef_2010_assude_01p.pdf)
- Balle, F. (2011). *Médias et sociétés*. Paris, France : Montchrestien.
- Barats, C. (2009). Avant-propos : mutations et réformes du supérieur ou la question des finalités des politiques publiques. *Quarderni*, 69, 5-9.
- Baron, G.-L., & Bruillard, E. (1996). *L'informatique et ses usagers dans l'éducation*. Paris, France : PUF.
- Bateson, G. (1980). *Vers une écologie de l'esprit*. Paris, France : Seuil.
- Ben Youssef, A., & Hadhri, W. (2009). Les dynamiques d'usage des technologies de l'information et de la communication par les enseignants universitaires. *Réseaux*, 155, 24-54.
- Ben Youssef, A., & Rallet, A. (2009). Présentation. *Réseaux*, 155, 9-20.
- Bessières, D. (2010). Les genèses d'usage professionnel TICE des formateurs d'IUFM : l'impact des dispositifs technologiques sous contraintes? Dans C. Loneux, & B. Parent (dir.), *Communications des organisations : recherches récentes* (p. 49-59). Paris, France : L'Harmattan.
- Bessières, D. (2012). Sociologie de l'appropriation des TICE : peut-on parler d'une culture informationnelle partagée ou de genèse d'usage? *Études de communication*, 38, 37-52.
- Boulier, D., & Charlier, C. (1997). À chacun son Internet, Enquête sur les usages ordinaires. *Réseaux*, 86, 159-181.
- Bourdin, S. (2008, décembre). *Les TICE comme dispositif : contribution à une approche communicationnelle du changement organisationnel*. Communication présentée au colloque du Laboratoire I3M-SFSIC « Les Dispositifs de médiation organisationnelle, technologique et symbolique dans la communication des organisations », Nice, France.
- De Coninck, F. (2005). Les organisations fragiles. Dans J.-P. Durand, & D. Linhart (dir.), *Les ressorts de la mobilisation au travail*. Toulouse, France : Octarès.
- Drot-Delange, B., & Bruillard, É. (2012). Éducation aux TIC, culture informatique et du numérique : quelques repères historiques. *Études de communication*, 38, 69-80.
- Dubar, C., & Tripier, P. (2005). *Sociologie des professions*. Paris, France : Armand Colin.
- Finger, M., & Ruchat, B. (1997). Le New Public Management : état, administration et politique. Dans M. Finger & B. Ruchat (dir.), *Pour une nouvelle approche du management public (réflexions autour de Michel Crozier)* (p. 33-56). Paris, France : Éditions Seli Arslam.

- Heutte, J., Lameul, G., & Bertrand, C. (2010, décembre). *Dispositifs de formation et d'accompagnement des enseignants du supérieur : point de situation et perspectives françaises concernant le développement de la pédagogie universitaire numérique*. Communication présentée au 7<sup>e</sup> colloque des IUFM « Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement », Nancy, France.
- Jacquinet, G., & Monoyer, L. (1999). Le dispositif. Entre usage et concept. *Hermès*, 25, 9-14.
- Jouët, J. (2011). Des usages de la télématique aux Internets Studies. Dans J. Denouël, & F. Granjon (dir.), *Communiquer à l'ère numérique. Regards croisés sur la sociologie des usages* (p. 45-90). Paris, France : Presses des Mines.
- Moscovici, S. (2003). *Psychologie sociale*. Paris, France : PUF.
- Tronc, J.-N. (1999). L'administration et les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Dans D. Bahu-Leyser, & P. Faure (dir.), *Nouvelles technologies, nouvel État* (p. 151-160). Paris, France : La Documentation française.
- Winkin, Y. (2000). *La nouvelle communication*. Paris, France : Seuil.